

## Sécurité routière : journée pédagogique « trajectoire de sécurité à moto » le 29 mars



Sécurité routière : journée pédagogique « trajectoire de sécurité à moto » le 29 mars

**Dans le cadre du plan départemental d'action de sécurité routière, une journée de prévention et de sensibilisation à destination des motards est organisée par les services de la préfecture du Gers en partenariat avec l'escadron départemental de sécurité de la gendarmerie (EDSR).**

Cette journée se déroulera **le samedi 29 mars** au départ de Condom. Puis les motards se rendront à la Caserne Laubadère de Mirande, encadrés par l'escadron de gendarmerie. Ils finiront la journée en reprenant la route vers Auch, pour un accueil à la préfecture.

**Cette journée s'adresse à tous les motards ayant le permis A, A1 ou A2 (cylindrée supérieure à 125 cm<sup>3</sup>).**

Outre les rappels des fondamentaux et la présentation de la trajectoire de sécurité, des ateliers (gestes de premiers secours, révision du Code de la route...) seront proposés ainsi qu'un circuit sur route par groupes de motards encadrés par l'escadron de gendarmerie.

Cette action permet de répondre aux nouveaux enjeux du document général d'orientations (DGO) de la sécurité routière 2023-2027 pour les deux roues-motorisés.

En effet, les usagers des deux-roues motorisés sont particulièrement présents dans l'accidentalité gersoise. Il est donc essentiel d'agir pour leur sécurité au niveau local. Sur le département, l'accidentalité des deux-roues motorisés représente 20 % des accidents corporels.

En 2024, dans le Gers, 16 accidents mortels ont fait 16 victimes dont 3 conducteurs de deux-roues motorisés.

Le 29 mars sera donc une journée dédiée aux motards qui souhaitent améliorer leur technique de conduite pour être plus sûrs sur la route et sécuriser le plus possible leurs déplacements.

**Renseignements et inscriptions (avant le 1er mars) : [ddt-moto32@gers.gouv.fr](mailto:ddt-moto32@gers.gouv.fr)**